

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00588 Numéro SIREN : 480 676 519 Nom ou dénomination : A7 AGENCEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2019 sous le numéro de dépôt 3506

Désignation de l'entreprise : SAS A7 AGENCEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : ZA LE RIVET		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 8 0 6 7 6 5 1 9 0 0 0 2 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122018						
		N-1 31122017						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 118	AC	2 118		
		Fonds commercial (1)	AH	15 240	AI	15 240	15 240	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	4 500	AO	2 938	1 563	2 013
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	95 466	AS	88 470	6 996	9 401
		Autres immobilisations corporelles	AT	77 928	AU	36 820	41 108	42 491
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD	70	BE	70	70
			Prêts	BF		BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	10 903	BI	10 903	10 903
TO TAL (II)		BJ	206 225	BK	130 345	75 879	80 117	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	101 997	BM	101 997	151 918	
		En cours de production de biens	BN	12 262	BO	12 262		
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	472 649	BY	472 649	427 289	
		Autres créances (3)	BZ	70 706	CA	70 706	58 110	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		250 291	
Disponibilités		CF	268 582	CG	268 582	66 131		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	12 889	CI	12 889	20 428		
	TO TAL (III)	CJ	939 085	CK	939 085	974 167		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 145 309	IA	130 345	1 014 964	1 054 284	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	10 903	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS A7 AGENCEMENT			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	561 807	491 940
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	217 047	269 867
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	789 855	772 807
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	6 200	6 200
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	95 186	149 015
	Dettes fiscales et sociales	DY	92 219	100 661
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	31 504	25 601
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	225 109	281 477
	Ecart de conversion passif *	(V) ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 014 964	1 054 284
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	225 109	281 477
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A7 AGENCEMENT							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 735 939	FH	38 113	FI	1 774 052		
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 735 939	FK	38 113	FL	1 774 052	
	Production stockée *				FM	12 262			
	Production immobilisée *				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	9 508	6 064		
	Autres produits (1) (11)				FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 795 822	1 869 344
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	430 859	529 420	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	49 921	(61 253)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	561 869	600 814	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	12 931	12 268	
	Salaires et traitements *					FY	342 271	322 361	
	Charges sociales (10)					FZ	102 263	98 812	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	12 916	12 478
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	2 428		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 515 458	1 514 900	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	280 364	354 444	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	639	517	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	639	517	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		313	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU		313	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	639	204	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	281 004	354 648	

Désignation de l'entreprise SAS A7 AGENCEMENT				Néant ☐ *			
				Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	571	13 753	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		11 881	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	571	25 634	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	431	2 238	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		4 611	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	431	6 849	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	140	18 786	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	64 096	103 567		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 797 033	1 895 496	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 579 985	1 625 628	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	217 047	269 867	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	69 430	70 344	
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	6 888	6 064	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
REGULARISATIONS DIVERSES				391	571		
PENALITES ET AMENDES				40			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 014 964 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 797 033 euros** et un total **charges de 1 579 985 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 217 047 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base, à savoir la continuité de l'exploitation, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les principales méthodes d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Logiciels :	sur 1 an
- Installations et agencements :	sur 10 ans
- Matériels et outillages :	entre 3 et 5 ans
- Agencements :	sur 10 ans
- Matériels de transport :	entre 3 et 5 ans
- Matériels de bureau :	sur 3 ans
- Mobilier :	sur 4 ans

Fonds commercial

Le fonds commercial, ayant une durée d'exploitation non limitée dans le temps, ne fait l'objet d'aucun amortissement. L'analyse de l'activité et de la rentabilité de la société ne justifie aucune provision pour dépréciation.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les stocks de matières premières ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Engagement de retraite

Compte tenu de paramètres liés à l'âge et à l'ancienneté des salariés, les engagements de retraite ne représentent pas un montant significatif.

ANNEXE - Elément 1

Autres informations

Etat exprimé en euros

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

La loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en faveur des entreprises imposées selon un régime réel.

Ce crédit d'impôt est calculé sur les rémunérations versées aux salariés de ces entreprises à compter du 1er janvier 2013.

Le CICE est assis sur le montant brut des rémunérations qui n'excède pas 2,5 fois le SMIC.

Il est déterminé par année civile, quelles que soient la date de clôture des exercices et leur durée.

Son taux est fixé à :

- 6% des rémunérations versées au cours des années 2014 à 2016,
- 7% des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2017,
- 6% des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2018,

A la date du 31 décembre 2018, un montant de 20.125 euros a été comptabilisé au crédit du compte "Produits d'impôt CICE", en diminution des charges sociales du personnel.

Utilisation du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement et de prospection de nouveaux marchés.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	17 358					17 358
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 358					17 358
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	4 500					4 500
	Instal technique, matériel outillage industriels	94 075		1 392			95 466
	Instal., agencement, aménagement divers	48 452		7 287			55 739
	Matériel de transport	5 295					5 295
	Matériel de bureau, mobilier	18 726				1 831	16 894
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	171 047		8 678		1 831	177 894
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	70					70
	Prêts et autres immobilisations financières	10 903		2 400		2 400	10 903
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 973		2 400		2 400	10 973
TOTAL		199 377		11 078		4 231	206 225

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 118			2 118
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 118			2 118
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	2 488	450		2 938
	Instal technique, matériel outillage industriels	84 674	3 796		88 470
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	16 102	5 177		21 279
	Matériel de transport	3 188	1 158		4 346
	Matériel de bureau, mobilier	10 692	2 334	1 831	11 195
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	117 143	12 916	1 831	128 228
TOTAL		119 261	12 916	1 831	130 345

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	2 620		2 620	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 620		2 620	
TOTAL GENERAL		2 620		2 620	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				2 620	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 903	10 903	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	472 649	472 649	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	54 068	54 068	
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 705	13 705	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 933	2 933	
	Charges constatées d'avances	12 889	12 889	
TOTAL DES CREANCES		567 146	567 146	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	95 186	95 186		
	Personnel et comptes rattachés	23 418	23 418		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 036	48 036		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 765	20 765		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	6 200	6 200		
	Autres dettes	31 504	31 504		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		225 109	225 109		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	15 240	
TOTAL	15 240	

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		17 133
Autres créances clients <i>CLIENTS/FACTURES A ETABLIR</i>	<i>16 800</i>	16 800
Autres créances <i>AUTRES PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>333</i>	333

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			12 889
CREDIT-BAIL		11 356	
MAINTENANCE		587	
ASSURANCE		645	
LOCATION MATERIEL		301	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			12 889

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Charges à payer		88 574
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS/FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>20 411</i>	20 411
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISION CONGES PAYES</i> <i>ORG SOC CH.A PAYER</i>	<i>23 418</i> <i>13 242</i>	36 660
Autres dettes <i>CLIENTS/ AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>31 504</i>	31 504

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000	10	10 000
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000	10	10 000

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE				358 658	38 900	397 558
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			227 283	2 667	229 950
	Dotation exercice			43 900	3 963	47 863
	TOTAL			271 183	6 630	277 813
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			233 693	3 574	237 267
	Redevances Exercice			56 239	5 853	62 092
	TOTAL			289 932	9 427	299 359
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			29 447	11 293	40 740
	entre 1 et 5 ans			54 044	24 452	78 496
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			83 491	35 745	119 236
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus			845		845
	entre 1 et 5 ans			2 700	4 210	6 910
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			3 545	4 210	7 755
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				64 012	5 418	69 430

Mission de présentation - cf compte rendu de l'Expert Comptable.

A7 AGENCEMENT

- : -

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €

- : -

Siège social : BOULIEU LES ANNONAY (07100)
Les Cèdres, ZA du Rivet

- : -

480 676 519 RCS AUBENAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 26 JUIN 2019

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2018

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 217 047,38 euros de la manière suivante :

- Distribution de dividendes :	200 000,00 €
- Autres Réserves :	17 047,38 €
TOTAL	217 047,38 €

A chaque action correspond un dividende de 200 €, mis en paiement à compter de ce jour. La distribution est ainsi opérée au profit d'une personne morale soumise au régime fiscal d'impôt sur les sociétés. Le prélèvement forfaitaire non libératoire n'est pas applicable.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé les distributions de dividendes effectuées au titre des exercices visés par ce texte, savoir :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende</u>	<u>Dividende brut</u>	<u>Revenu réel selon l'option fiscale</u>
31/12/2015	150 000 €	150 000 €	150 000 €
31/12/2016	200 000 €	200 000 €	200 000 €
31/12/2017	200 000 €	200 000 €	200 000 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'assemblée.

**CERTIFIÉ
CONFORME**

LE PRESIDENT



A7 AGENCEMENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL SOCIAL 10 000 €
SIEGE SOCIAL : LES CEDRES – ZA LE RIVET
07100 BOULIEU LES ANNONAY
RCS AUBENAS 480676519

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2018

A7 AGENCEMENT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL SOCIAL 10 000 €
SIEGE SOCIAL : LES CEDRES – ZA LE RIVET
07100 BOULIEU LES ANNONAY
RCS AUBENAS 480676519

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A7 AGENCEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé :

- les principes comptables retenus par la société sont conformes aux principes comptables Français,
- nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations comptables significatives retenues,
- nous avons analysé la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à LYON,
Le 20 juin 2019
Le Commissaire Aux Comptes
COGERA
Philippe AYMARD**



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 118	2 118		
	Fonds commercial (1)	15 240		15 240	15 240
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	4 500	2 938	1 563	2 013
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	95 466	88 470	6 996	9 401
	Autres immobilisations corporelles	77 928	36 820	41 108	42 491
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	70		70	70
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 903		10 903	10 903
TOTAL (II)		206 225	130 345	75 879	80 117
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	101 997		101 997	151 918
	En-cours de production de biens	12 262		12 262	
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	472 649		472 649	427 289
	Autres créances	70 706		70 706	58 110
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				250 291
	DISPONIBILITES	268 582		268 582	66 131
	Charges constatées d'avance	12 889		12 889	20 428
	TOTAL (III)	939 085		939 085	974 167
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 145 309	130 345	1 014 964	1 054 284

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

10 903

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	561 807	491 940
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	217 047	269 867
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	789 855	772 807
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	6 200	6 200
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 186	149 015
	Dettes fiscales et sociales	92 219	100 661
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	31 504	25 601
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	225 109	281 477
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 014 964	1 054 284
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		217 047,38	269 867,07
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		225 109	281 477
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 735 939	38 113	1 774 052	1 863 280
	Montant net du chiffre d'affaires	1 735 939	38 113	1 774 052	1 863 280
	Production stockée			12 262	
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			9 508	6 064
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			1 795 822	1 869 344
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			430 859	529 420
	Variation de stock			49 921	(61 253)
	Autres achats et charges externes			561 869	600 814
	Impôts, taxes et versements assimilés			12 931	12 268
	Salaires et traitements			342 271	322 361
	Charges sociales du personnel			102 263	98 812
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			12 916	12 478
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2 428	
	Total des charges d'exploitation (2)			1 515 458	1 514 900
RESULTAT D'EXPLOITATION				280 364	354 444

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RES ULTAT D'EXPLOITATION		280 364	354 444
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	639	517
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	639	517
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		313
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		313
RES ULTAT FINANCIER		639	204
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		281 004	354 648
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	571	13 753
	Sur opérations en capital		11 881
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	571	25 634
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	431	2 238
	Sur opérations en capital		4 611
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	431	6 849
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		140	18 786
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		64 096	103 567
TOTAL DES PRODUITS		1 797 033	1 895 496
TOTAL DES CHARGES		1 579 985	1 625 628
RES ULTAT DE L'EXERCICE		217 047	269 867
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 014 964 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 797 033 euros et un total charges de 1 579 985 euros, dégageant ainsi un résultat de 217 047 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base, à savoir la continuité de l'exploitation, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les principales méthodes d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Logiciels :	sur 1 an
- Installations et agencements :	sur 10 ans
- Matériels et outillages :	entre 3 et 5 ans
- Agencements :	sur 10 ans
- Matériels de transport :	entre 3 et 5 ans
- Matériels de bureau :	sur 3 ans
- Mobilier :	sur 4 ans

Fonds commercial

Le fonds commercial, ayant une durée d'exploitation non limitée dans le temps, ne fait l'objet d'aucun amortissement. L'analyse de l'activité et de la rentabilité de la société ne justifie aucune provision pour dépréciation.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les stocks de matières premières ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Engagement de retraite

Compte tenu de paramètres liés à l'âge et à l'ancienneté des salariés, les engagements de retraite ne représentent pas un montant significatif.

ANNEXE - Elément 1

Autres informations

Etat exprimé en euros

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

La loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en faveur des entreprises imposées selon un régime réel.

Ce crédit d'impôt est calculé sur les rémunérations versées aux salariés de ces entreprises à compter du 1er janvier 2013.

Le CICE est assis sur le montant brut des rémunérations qui n'excède pas 2,5 fois le SMIC.

Il est déterminé par année civile, quelles que soient la date de clôture des exercices et leur durée.

Son taux est fixé à :

- 6% des rémunérations versées au cours des années 2014 à 2016,
- 7% des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2017,
- 6% des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2018,

A la date du 31 décembre 2018, un montant de 20.125 euros a été comptabilisé au crédit du compte "Produits d'impôt CICE", en diminution des charges sociales du personnel.

Utilisation du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement et de prospection de nouveaux marchés.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	17 358					17 358
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 358					17 358
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	4 500					4 500
	Instal technique, matériel outillage industriels	94 075		1 392			95 466
	Instal., agencement, aménagement divers	48 452		7 287			55 739
	Matériel de transport	5 295					5 295
	Matériel de bureau, mobilier	18 726				1 831	16 894
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		171 047		8 678		1 831	177 894
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	70					70
	Prêts et autres immobilisations financières	10 903		2 400		2 400	10 903
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 973		2 400		2 400	10 973
TOTAL		199 377		11 078		4 231	206 225

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 118			2 118
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 118			2 118
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	2 488	450		2 938
	Instal technique, matériel outillage industriels	84 674	3 796		88 470
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	16 102	5 177		21 279
	Matériel de transport	3 188	1 158		4 346
	Matériel de bureau, mobilier	10 692	2 334	1 831	11 195
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		117 143	12 916	1 831	128 228
TOTAL		119 261	12 916	1 831	130 345

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	2 620		2 620	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 620		2 620	
TOTAL GENERAL		2 620		2 620	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				2 620	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 903	10 903	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	472 649	472 649	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	54 068	54 068	
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 705	13 705	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 933	2 933	
	Charges constatées d'avances	12 889	12 889	
TOTAL DES CREANCES		567 146	567 146	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	95 186	95 186		
	Personnel et comptes rattachés	23 418	23 418		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 036	48 036		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 765	20 765		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	6 200	6 200		
	Autres dettes	31 504	31 504		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		225 109	225 109		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

15 240

TOTAL

15 240

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		17 133
Autres créances clients <i>CLIENTS/FACTURES A ETABLIR</i>	16 800	16 800
Autres créances <i>AUTRES PRODUITS A RECEVOIR</i>	333	333

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			12 889
CREDIT-BAIL		11 356	
MAINTENANCE		587	
ASSURANCE		645	
LOCATION MATERIEL		301	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			12 889

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Charges à payer		88 574
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS/FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>20 411</i>	20 411
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISION CONGES PAYES</i> <i>ORG SOC CH.A PAYER</i>	<i>23 418</i> <i>13 242</i>	36 660
Autres dettes <i>CLIENTS/ AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>31 504</i>	31 504

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000	10	10 000
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000	10	10 000

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE				358 658	38 900	397 558
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			227 283	2 667	229 950
	Dotation exercice			43 900	3 963	47 863
	TOTAL			271 183	6 630	277 813
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			233 693	3 574	237 267
	Redevances Exercice			56 239	5 853	62 092
	TOTAL			289 932	9 427	299 359
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			29 447	11 293	40 740
	entre 1 et 5 ans			54 044	24 452	78 496
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			83 491	35 745	119 236
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus			845		845
	entre 1 et 5 ans			2 700	4 210	6 910
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			3 545	4 210	7 755
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				64 012	5 418	69 430

ANNEXE - Élément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Aide apprentissage		2 994
IJSS		3 894
TOTAL		6 888

Mission de présentation - cf compte rendu de l'Expert Comptable.